

823

Tp 152m/19

EXTRAIT DE LA REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XVI, 1914, n° 4



LA VERRERIE EN GAULE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT¹

Il y a peu de temps, M. Jullian écrivait ici même à propos de la verrerie, en rendant compte du *Catalogue* du Musée de Haltern en Westphalie : « [Les auteurs] ne peuvent citer que Kisa, dont le livre, hélas ! n'est pas bien fait. Quel dommage qu'un Déchelette ne s'applique pas au sujet ! »

Le jugement est un peu sévère pour l'ouvrage de Kisa, *Das Glas in Allertumc*, dont les trois volumes, à coup sûr, ne sont pas exempts de défauts et d'erreurs, mais dont on ne saurait nier pourtant la masse de documents qu'ils apportent, ni oublier que la mort prématurée de leur auteur explique en partie l'imperfection.

Le livre de M. Morin-Jean sur *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain* n'a pas un programme aussi étendu. Il n'est pas une histoire générale du verre, étant consacré aux seuls récipients vitreux à l'exclusion de tous les autres verres, ni même une histoire du verre, en ce sens restreint, dans toute l'Antiquité. Il se donne comme limites, dans le temps, la période qui va du début de l'empire aux grandes

1. Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*. Paris, H. Laurens, 1913; 1 vol. in-4°, xi-302 pages, avec 353 figures et 10 planches hors texte, dont 4 en couleurs.

É. MICRON.



152m/19
Tp

invasions germaniques et, dans l'espace aussi, il s'en tient aux seuls verres trouvés en Gaule. Il va de soi, d'ailleurs, que par Gaule on doit entendre, non pas la France actuelle, mais les territoires jusqu'au Rhin : dans l'industrie du verre il est impossible de séparer le groupe rhénan des officines du Boulonnais, de la Picardie et de la Champagne. Les réserves nécessaires ainsi faites et dans la mesure voulue par l'auteur, le livre de M. Morin-Jean, il est permis de le dire, répond par avance au vœu qu'exprimait M. Jullian.

Le nom de M. Morin-Jean n'est pas celui d'un inconnu. Élève diplômé de l'École du Louvre, il a soutenu devant le jury de cette école une thèse sur *Le dessin des animaux chez les Grecs d'après les vases peints*, qui, publiée à la librairie Laurens, a été couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même Académie vient d'accorder une mention sur le prix Bordin à son nouvel ouvrage.

Voici le sommaire du livre : Lettre-préface de M. E. Babelon. — Introduction. — I. Notions historiques. — II. Condition sociale des verriers en Gaule. — III. Découverte du verre soufflé. Qualité et coloration du verre antique. — IV. Morphologie analytique. — V. Description générale des types. — VI. Les procédés d'ornementation. — VII. La verrerie en Gaule dans le mobilier funéraire. Principaux lieux de trouvailles. — VIII. Ressemblances que présentent, avec la verrerie impériale romaine, certaines verreries modernes. Fabrication d'un canthare de verre soufflé à Murano. — Conclusions. — Index. — Table.

Les notices historiques n'appellent pas de critique particulière, surtout si l'on corrige leur brièveté par les conclusions placées en fin de volume, à savoir que « les produits de l'industrie verrière, à l'époque romaine, présentent dans toute l'étendue de l'Empire des caractères communs » ; que, « sous l'Empire romain, des liens étroits unissent les centres occidentaux d'industrie verrière aux officines orientales » ; que, « tout en subissant l'influence de l'Orient, les verriers des officines gauloises ne sont pas uniquement des copistes, ils créent des objets qui ont un caractère particulier », tels les barillets et les vases à décor de filets serpentiformes, et cela est vrai surtout après le ⁱⁱe siècle et plus spécialement dans la vallée du Rhin, à Cologne notamment, où aux ⁱⁱⁱe et ^{iv}e siècles existe une véritable école de verriers ; enfin que, « comme l'histoire de la céramique, l'histoire de la verrerie du ⁱer au ^{iv}e siècle de notre ère conduit à conclure qu'en Europe occidentale les centres de fabrication se sont successivement déplacés du sud au nord ». Il y a là des remarques exactes et l'on peut admettre comme légitime également l'affirmation que les officines ne disparurent pas pendant les grandes invasions, que beaucoup d'entre elles continuèrent à fonctionner malgré les troubles causés par les incursions fréquentes des Francs et qu'on a tort d'établir

une profonde lacune, un hiatus entre l'industrie romaine et celle des périodes postérieures à la chute de l'empire : « Dans leur forme, dans leur décor, dans la manière dont ils ont été fabriqués, les verres anciens, qu'ils soient romains, mérovingiens, du Moyen-Age, de la Renaissance ou du xviii^e siècle, montrent une tradition ininterrompue. » Le dernier chapitre, par là, se trouve justifié et n'apparaissent pas comme superflues les observations qu'a pu faire M. Morin-Jean sur la technique actuelle du verre soufflé dans une visite à Murano.

Il me semble moins certain, les archéologues fussent-ils aussi d'accord que, dit-on, ils le seraient, que la date de l'invention du verre soufflé soit établie sans conteste et qu'elle ne remonte pas plus haut que la fin de la république romaine. Lorsque l'auteur écrit également que « la gravure, la peinture, l'émaillage, la dorure sur verre étaient connus des contemporains d'Alexandre Sévère, d'Aurélien, de Probus », ne faut-il pas entendre qu'ils l'étaient dès une date bien antérieure ? Sans doute encore l'emploi du manganèse, pour débarrasser le verre des colorations naturelles dues aux oxydes de fer qui entrent dans la composition du sable, rendit le verre propre à quantité d'usages, dont celui-ci, qu'on ne trouve pas sans un sourire mis à part, de faire pleinement valoir la coloration des vins ; mais n'y a-t-il pas un peu d'exagération à dire que « l'époque impériale romaine est pour l'industrie du verre une ère de grandes découvertes » ?

Trois pages à peine sur la condition sociale des verriers en Gaule, d'autre part, sont presque inutiles, étant ou trop peu ou, à parler plus vrai, trop eu égard à notre manque presque complet de renseignements.

Un verre peut être étudié à des points de vue bien divers : on peut considérer sa forme, sa fabrication technique, sa couleur, son décor, les marques qu'il porte, l'usage qu'on en a fait, l'époque à laquelle on s'en est servi.

M. Morin-Jean ne se désintéresse d'aucun de ces points de vue. Les procédés d'ornementation, en particulier, occupent 65 pages. Il y passe en revue le moulage, verres ornés en bas-relief, notamment de courses de chars et de combats de gladiateurs, — le décor par dépression, — l'étirage et l'application à chaud de fils de verre, donnant un décor en spirales, ou en résilles, ou ondé, ou vermiculaire, — la barbotine de verre, qui permet de représenter en relief le corps même des objets, tandis que le fil de verre n'en décrit que les contours, — les cabochons, — les guttules, — les pinçures à l'outil, et, dans la décoration à froid, la ciselure en relief, verres à deux couches ou faux camées, verres à reliefs taillés, verres à résille à jour, — la gravure en creux, — la peinture, — la dorure. Vainement signalerait-on çà et là quelques rares omissions. Il n'eût pas été, par exemple, hors de propos, au

sujet des verres imitant les camées, étant donné leur petit nombre, de mentionner qu'il existe au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale un beau fragment de vase trouvé à Arles au XVIII^e siècle et donné par Caylus en 1762 (n^o 370), où se voient les restes d'une scène de sacrifice, deux personnages, dont un faisant une libation devant un autel, et un bouc. M. Morin-Jean, du moins, insiste avec raison sur la magnifique œnochoé à représentations priapiques, trouvée en 1886 à Besançon et conservée au musée de cette ville, qui, si elle n'était pas fracturée, égalerait presque en beauté, sinon en dimensions, les plus célèbres exemplaires connus, tel le vase Portland du British Museum, dont une lettre de Peiresc nous révèle que son possesseur d'alors, le cardinal del Monte, l'avait par un premier testament laissé à Gaston d'Orléans, avec la collection de qui il fût, par le legs de Monsieur à son oncle Louis XIV en 1660, entré dans le Cabinet du Roi. Il y eût eu, sans doute, intérêt aussi pour M. Morin-Jean, en ce qui concerne le verre taillé, à connaître, au moins à titre de comparaison, une grande coupe profonde, provenant des environs de Homs, que vient d'acheter le Louvre et qui montre quatorze feuilles en fer de lance alternativement pourvues d'une seule nervure médiane ou de celle-ci et de nervures secondaires; et, peut-être encore, au paragraphe de la dorure, aurait-il pu citer, quoiqu'il ne s'agisse pas d'un vase, les fragments, recueillis dans les débris du cirque d'Arles en 1911 et signalés par M. J. Formigé, d'une inscription tracée en feuilles d'or prises entre deux verres, l'un blanc translucide, l'autre bleu opaque. L'essentiel, toutefois, sur ces points est dit et bien dit. Seule la technique de la peinture sur verre me paraît un peu sommairement traitée en moins de deux pages. Il est vrai que M. Morin-Jean est tout excusé, l'un et l'autre de ces verres étant restés inédits, d'avoir ignoré un fragment orné de peintures, représentant un oiseau et une guirlande, découvert au Puy-de-Dôme, qui était en 1880 dans la collection Bellon à Rouen et dont l'importance, grande déjà par sa provenance, s'accroît de ce fait que le décor du vase entier peut être plus ou moins restitué d'après un très beau bol analogue, celui-ci intact, du Musée de Turin. Mais, dans l'ensemble et fût-ce à l'aide de spécimens recueillis hors de Gaule, comme l'admirable flacon trouvé en 1910 à Kertsch et daté de manière certaine du I^{er} siècle avant notre ère, la question de la peinture sur verre serait à reprendre. Je me borne à renvoyer à une note où je suis revenu sur le sujet dans le dernier fascicule du *Bulletin des Antiquaires de France* de 1913.

L'auteur, d'ailleurs, nous prévient, et la proportion même de ses développements en avertirait, que c'est surtout aux formes et à la datation des verres, à la morphologie et à la chronologie, qu'il entend faire la première place.

La chronologie, malheureusement, se heurte à de telles difficultés et

à une telle incertitude qu'il faut se garder de vouloir être trop précis. « Les verreries de l'époque romaine trouvées en Gaule ne peuvent pas être facilement réparties dans un cadre systématique de subdivisions chronologiques. » Il faut dès lors se borner à distinguer deux époques « d'évolution industrielle, qui correspondent à des vagues successives d'influence orientale », et partager les verres en deux grands groupes, entre lesquels d'ailleurs il n'existe pas de cloison étanche, le second étant pénétré profondément des survivances du premier, à savoir le Romain I, du siècle d'Auguste à la fin du règne de Commode, soit le 1^{er} et le 2^e siècle, et le Romain II, du règne de Septime Sévère à la fin du règne d'Honorius, soit le 3^e et le 4^e siècle. Le passage de l'un à l'autre se placerait « entre la fin du règne de Commode et le principat d'Héliogabale ». Le Romain II lui-même comprend deux périodes : « pendant la première, — de Septime Sévère à une date imprécise de la seconde moitié du 3^e siècle, — l'art du verrier atteint son apogée sous les empereurs syriens; pendant la seconde, — du dernier tiers du 3^e siècle à la fin du règne d'Honorius, — une profonde décadence se manifeste dans l'industrie verrière, après Constantin. »

La morphologie prête à de plus longs développements. La morphologie des verres, remarque M. Morin-Jean, est intimement liée à celle des vases de terre cuite et de métal, d'où la septième des conclusions formulées en fin de volume : « Les formes des verres romains sont presque toutes empruntées aux répertoires des céramistes et des orfèvres. » Il n'est que vrai. Mais M. Morin-Jean ne sacrifie-t-il pas un peu trop au désir de retrouver des filiations lorsque, à propos des verres en forme de têtes, il écrit « qu'ils sont les tenaces survivances de récipients plus anciens créés par une humanité primitive dont la mentalité était plus fétichiste qu'artistique, pour qui l'art avait bien moins d'importance que la religion », ou lorsque, rencontrant sur un vase gravé du 4^e siècle, découvert à Reims, le motif de la chasse au lièvre, il remonte jusqu'aux gobelets susiens du troisième millénaire avant J.-C. en passant par les *buccheri* étrusques, les vases attiques, corinthiens, rhodiens et enfin mycéniens ? Ici, l'on serait tenté de trouver que sa familiarité avec les études céramiques lui nuit plutôt qu'elle ne le sert, comme d'autre part on est surpris qu'elle l'ait laissé écrire qu'« on façonnait dans les ateliers attiques de la belle époque des récipients auxquels une grande exactitude dans la reproduction des traits de la figure humaine donne un surprenant caractère artistique » et qu'on peut se faire, d'après la tête d'homme et la tête de femme qui constituent le rhyton de Cléomènes, « une idée assez exacte du type grec de l'époque de Pisistrate ». « Il est prudent, » c'est lui-même qui l'écrit ailleurs, « lorsqu'il s'agit de similitudes entre des objets créés à des époques très différentes et dans des pays fort éloignés les uns des autres, de ne pas s'aventurer dans le domaine

des influences et des survivances, sans avoir des indications historiques permettant d'affirmer que le contact a pu exister. Nous ne devons jamais perdre de vue que, quelquefois, les ressemblances entre objets, surtout lorsque la forme de ces objets est simple, sont dues à des recreations, qu'elles sont soumises à la loi des coïncidences et des rencontres et non à la loi des contacts. »

Il n'y a pas moins de 162 pages, plus de la moitié du volume, consacrées à la morphologie, d'abord morphologie analytique, c'est-à-dire étude particulière des diverses parties des récipients : panse, — goulots, — orifices, ourlés ou non, en dehors ou en dedans, — pieds, — anses ; surtout, description générale des types, dont un tableau met sous les yeux cent trente-neuf variétés : urnes cinéraires, — bouteilles à panse cylindrique à fond plat, — bouteilles à panse prismatique, — bouteilles apparentées par leur forme au type gréco-oriental de l'alabastré et du bombylios et leurs dérivés, — bouteilles apparentées au type de l'amphore romaine à base terminée en pointe et leurs dérivés, — bouteilles apparentées au type grec de l'aryballe, — ampoules à panse sphérique et ses variantes et gourdes plates, — bouteilles à une anse et œnochoés et variantes, — bouteilles apparentées au lécythe italote de terre cuite, — bouteilles à fond bulbeux, — phiales et bols et plats, — tasses et récipients à large ouverture, — verres à boire, — verreries non ansées à panse ovoïde de forme empruntée à des poteries romaines de la basse époque impériale, — *infundibula*, — verreries plastiques en forme de têtes humaines, d'animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons, de grappes de raisins, de barillets, de paniers, — enfin formes aberrantes.

Était-il nécessaire, après une description aussi minutieuse et, disons-le, aussi instructive, d'ajouter, en manière de conclusions, ou que « le galbe des verreries romaines n'est jamais parfaitement régulier », — on sait assez que le travail antique exclut la symétrie parfaite qui résulte de la fabrication mécanique, — ou, ce qui semble un peu un truisme, que « les formes des récipients en verre obéissent aux lois qui régissent la confection des productions artistiques et industrielles » et que « les formes les plus belles sont celles qui proviennent de l'adaptation du galbe des objets à des besoins déterminés » ?

Le chapitre intitulé « La verrerie en Gaule dans le mobilier funéraire » est, au contraire, dû à une idée très heureuse, et c'est faire mieux comprendre la place que tenait le verre dans ce mobilier que de figurer, en dix-huit croquis répartis depuis la haute époque impériale jusqu'au temps des invasions, un certain nombre de verres au milieu des autres objets composant l'ensemble dont ils faisaient partie.

La liste des principaux lieux de trouvailles classés géographiquement : Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise, Belgique, Germanie, Grande

Séquanaise, et trois index : index muséographique, index bibliographique, index alphabétique général, terminent le volume.

Il faut enfin indiquer que M. Morin-Jean, en même temps qu'un érudit bien informé des travaux antérieurs et un collectionneur curieux, qui n'a pas épargné sa peine pour parcourir les musées, est un artiste de qui le talent se révèle, sans parler des figures qui toutes sont dessinées par lui, par les planches en couleurs reproduisant d'après ses belles aquarelles un petit nombre de pièces de choix, prises particulièrement au Louvre, dont le vase de Nîmes représentant le combat des Pygmées et des Grues.

ÉTIENNE MICHON.

1. Le mérite du livre de M. Morin-Jean me fait formuler quelques critiques de détail. Les expressions Romain I, Romain II, équivalents du *frühromisch* et du *spätromisch* allemands, pour un peu barbares qu'elles soient, relèvent d'un mode de dire qui depuis quelques années a reçu droit de cité dans les ouvrages d'érudition. Très sagement M. Morin-Jean déclare que, l'onomaslique étant loin d'être bien établie, il désignera les formes typiques par des numéros : pourquoi alors parler, non seulement d'alabastré, de bombylios, d'amphore, d'aryballe, d'ampoule, d'œnochoé, de lécythe, de phiale, de canthare, même de skyphos, mais de *carchesium*, de *ciborium*, de *diotlas*, d'*infundibula* ? « Les facies que présente l'industrie du verre » me semble une expression peu heureuse. Verres anthropomorphes, zoomorphes, ornithomorphes, passe, mais céphalomorphes, delphinomorphes, phytomorphes, skeiomorphes ! Il fallait enfin, pour la stèle du verrier carthaginois, fixé à Lyon, Julius Alexander, renvoyer non à *La Verrerie* de Gerspach, mais au *Corpus*, XIII, 1, 1, n° 2000, et de même pour celle de Gabirus et d'Athamas du Musée Wallraf-Richartz de Cologne, XIII, 11, 2, n° 8342.



BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUZ-HOL, RUE GUIRAUDE, 9-11.
